

PUBLICATION DES SUBVENTIONS ATTRIBUEES

Autorité administrative

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Siret : 262500564 00014

2018

Attributaire

Instance : Conseil d'administration du 7 février 2018

Date de signature de la convention : 19 février 2018

Nom association : L'Association La Boutique de Jeanne Antide (BJA)

Siret : 494159858 00013

Objet : donner un cadre aux relations partenariales entre le CCAS et BJA pour l'accueil d'un public en errance sur la Ville de Besançon – Missions : restauration sociale, accueil et orientation des ressortissants des pays de l'UE ou non membres de l'UE

Montant : 220 000 €

Nature : subvention de fonctionnement

Modalités de versements : acompte de 50 % à la signature de la convention – 30 % en mai et 20 % sous respect des engagements, 15 jours après proposition du comité de suivi de novembre

Attributaire

Instance : Conseil d'administration du 25 avril 2018

Date de signature de la convention : 14 mai 2018

Nom association : ORPAB

Siret : 301794046 00013

Objet : Coordination et suivi des clubs du 3^{ème} âge

Montant : 29 873 €

Nature : subvention de fonctionnement et mise à disposition d'un agent à hauteur de 20 %

Modalités de versements : la totalité de la subvention à la notification de la convention.

Attributaire

Instance : Conseil d'administration du 25 avril 2018

Date de signature de la convention : 11 mai 2018

Nom association : Banque alimentaire du Doubs

Siret : 301794046 00046

Objet : mettre en œuvre des actions dans le cadre de l'aide alimentaire

Montant : 35 871 €

Nature : subvention de fonctionnement et mise à disposition d'un agent du 1^{er} janvier au 31 mars 2018

Modalités de versements : la totalité de la subvention à la notification de la convention

Attributaire

Instance : Conseil d'administration du 25 avril 2018

Date de signature de la convention : 14 mai 2018

Nom association : Croix Rouge Française

Siret : 775672272 21575

Objet : assurer la distribution alimentaire et l'accompagnement social.

Montant : 37 820 €

Nature : subvention de fonctionnement

Modalités de versements : la totalité de la subvention à la notification de la convention